

Informations aux patients

**Relatives à l'utilisation potentielle,
À des fins de recherche scientifique,
De sang, cellules, liquides ou tissus,
Prélevés lors de soins ou de bilans.**

Responsable : Pr Michel Peoc'h

C.H.U de Saint-Etienne

Service d'Anatomie et Cytologie Pathologiques

42055 Saint Etienne cedex 2

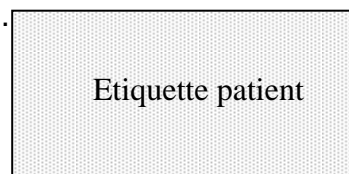
Tel : 04.77.82.80.00

INFORMATIONS PATIENT

Nom et Prénom :

Date de remise de ce document au patient :

par :



Madame, Monsieur,

Nous allons réaliser, ou nous avons réalisé, des prélèvements biologiques nécessaires pour établir un diagnostic et vous proposer un traitement adapté:

.....

Au cas où le prélèvement n'aurait pas été utilisé en totalité pour votre prise en charge, nous conserverons la partie restante de l'échantillon.

Cette partie de l'échantillon sera conservée, sans limite de temps dans le but d'une éventuelle utilisation ultérieure à des fins de recherche. Cet échantillon sera utilisé dans le respect de la confidentialité et des lois bioéthiques, en suivant les principaux axes de recherche définis par le CHU de Saint Etienne et ses partenaires.

Le lieu de conservation est le Centre de Ressource Biologique du CHU de Saint Etienne dont l'équipe est dirigée par le Professeur Michel Péoc'h.

Ces axes de recherches, visibles sur le lien internet www.chu-st-etienne.fr, rubrique CRB-Tumorotheque.

Vous pouvez manifester votre opposition à tout moment et sans avoir à vous justifier en envoyant votre demande au responsable du CRB par Email à tumorotheque@chu-st-etienne.fr, ou par courrier à l'adresse ci-dessus en indiquant vos nom, prénom, date de naissance et si votre opposition concerne l'ensemble ou une partie des recherches du CHU.

Selon la loi en vigueur, aucun examen de vos caractéristiques génétiques ne sera réalisé sans votre information et consentement écrit.

Les données médicales recueillies sur le prélèvement seront réunies sur un fichier informatique permettant leurs traitements automatisés dans le cadre des recherches. Vous disposez à leur égard et de votre vivant, si vous en faites la demande d'un droit d'accès, de renseignement, de retrait au prélèvement ainsi qu'à ces données associées et d'opposition conformément à la loi.

Conformément à la loi ces prélèvements seront conservés et traités au centre de ressource biologique du CHU de St Etienne (CRB-42) et leurs cessions auprès des organismes publics et privés autorisés seront soumis au cadre légal en vigueur.